

Paris, le 2 avril 2019

Vivendi : précisions sur la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2019 et l'Assemblée générale annuelle

Vivendi annoncera son chiffre d'affaires du premier trimestre 2019 le 15 avril 2019 au matin, jour de l'Assemblée générale annuelle.

Par ailleurs, en réponse à des questions posées dans le cadre du dialogue avec ses actionnaires, Vivendi s'engage à ne pas utiliser les autorisations sollicitées lors de cette assemblée aux termes des résolutions 29 (OPRA), 30 (autorisation d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription) et 31 (autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves ou primes) en cas d'offre publique sur les actions de la Société.

A propos de Vivendi

Vivendi travaille depuis 2014 à la construction d'un groupe européen d'envergure mondiale dans les contenus, les médias et la communication. Dans la création de contenus, le Groupe détient des actifs puissants et complémentaires dans la musique (Universal Music Group), les séries et films (Groupe Canal+), l'édition (Editis) et les jeux vidéo mobiles (Gameloft), qui sont les contenus de divertissement les plus consommés dans le monde. Dans la distribution, Vivendi a acquis et repositionné Dailymotion pour doter ses contenus d'une nouvelle vitrine numérique. Le Groupe s'est également rapproché de plusieurs opérateurs télécoms et plateformes afin d'élargir au maximum ses réseaux de distribution. Dans la communication, Havas dispose d'une expertise créative unique dans la valorisation des contenus gratuits et dans les formats courts, de plus en plus utilisés sur mobile. Par ailleurs, dans le spectacle vivant, la valorisation de franchises et la billetterie, Vivendi explore de nouvelles activités complémentaires de ses métiers, fédérées sous Vivendi Village. Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré et créant ainsi plus de valeur. www.vivendi.com